



L'ABERGEMENT de VAREY

Journal municipal



N°5

Octobre 2015

SOMMAIRE

Les rouges-queues :

- Des passereaux familiers !

P.1

Les travaux :

- Le curage des bassins
- La passerelle de la station d'épuration
- Les travaux sur le réseau d'eau potable
- L'entretien des voiries

P.2

La rubrique des associations

- Le Théâtre de l'Entrée

P.3

L'actualité du village :

- La remise des dictionnaires et la rentrée
- Le curage de l'étang du moulin
- Des vaches à la Croix Sainte Marie
- La conférence d'Arthen Bugarbivore
- Une cigale à l'Abergement
- Deux dates à retenir

P.4-5

L'actualité des associations :

- Le repas des anciens élèves de l'école
- Le Comité des Fêtes reprend du service
- Les galettes du 15 août
- Le nouveau balisage des chemins
- Le margouillat fête l'été
- Le concert de Cl. Duchâteau
- L'inauguration du local de chasse

P.6-7

Notre patrimoine historique :

- Les camps de prisonniers espagnols

P.8

Un autre village

- L'île d'Itsamia

P.9

La vie au village :

- Planter un arbre
- Infos pratiques : Organum
- Etat Civil

P.10-11-12

Le rouge-queue: un passereau bien familier!

Lorsque l'hiver cède la place au printemps, nous voyons arriver dans le village un petit oiseau très vite identifiable grâce à son plumage noirâtre et à sa fine et longue queue rousse : le rougequeue. Il aime nicher dans les trous des vieux murs de pierres et les cavités des granges protectrices.

Toujours en mouvement pour saisir les insectes et les larves dont il se nourrit, il court et sautille au sol avant de se percher sur les fils, les murets et les tuiles. En automne, il peut devenir granivore et sait aussi apprécier baies et fruits.



Généralement monogame, le rouge-queue construit un nid assez frustre, constitué d'herbes, de feuilles et de mousse puis tapissé avec les poils des animaux trouvés dans les alentours. Pendant 13 jours, seule la femelle couve 4 à 5 œufs mais tous deux vont ensuite nourrir les petits à tour de rôle.



Au bout d'une quinzaine de jours les oisillons sortent du nid mais les parents les nourrissent au sol encore quelque temps.



Le rouge-queue appelé aussi «queue rousse» ou «rossignol des murailles» revient nicher chaque année au même endroit mais n'utilise que très rarement le même nid.



La queue rousse femelle, très prudente, fait plusieurs haltes avant de regagner le nid et détourne ainsi l'attention des prédateurs loin de la nichée.

Retrouvez-nous aussi sur le site :
www.abergement-de-varey.fr

Curage du captage des fontaines

Suite au constat de divers dysfonctionnements concernant l'alimentation en eau du lavoir de Côte Savin et de la fontaine de Dalivoy, il a été décidé de faire intervenir l'entreprise Gauthier pour curer les deux captages concernés.



Le captage de Dalivoy

Pour le captage de Dalivoy, l'enlèvement des boues et le nettoyage de la conduite ont suffi à rétablir l'alimentation en eau de cette fontaine.

Pour ce qui est de celui de Côte Savin, il a été constaté que la crépine (servant à filtrer les boues avant l'entrée dans la conduite) ne remplissait plus son rôle compte tenu de son état. Nous allons voir s'il y aurait une possibilité de la remplacer ou de la faire refaire.



La crépine endommagée

Vous avez dû remarquer qu'en cet été de canicule, le débit des sources est à son minimum et parfois même tari. Souhaitons un rapide retour à la normale !

Une passerelle pour la station d'épuration



La passerelle sur l'Oiselon

Pour répondre aux normes de sécurité pour l'accès des techniciens à la station à roseaux du Bourg, le STEASA a proposé la mise en place d'une passerelle pour traverser la rivière et ce en particulier lorsque le niveau d'eau est important.

Cette passerelle fut mise en place fin juillet, sans porter atteinte au lit du ruisseau, les assises de l'ouvrage ayant été coulées en retrait des berges de l'Oiselon et dans une période de basses eaux où les infiltrations d'eau dans les fondations furent inexistantes.

La commune désirant pouvoir garantir l'accès à tous, exploitants comme particuliers, a choisi de participer au financement de cet ouvrage à hauteur de 50% pour un montant de 9931 €.

En l'absence de financement de la commune l'ouvrage posé sur un terrain de la commune aurait été exclusivement réservé aux techniciens du STEASA et de ce fait fermé.

L'entretien de la passerelle restera à la charge du STEASA et ce conformément à la convention passée avec la commune.

Travaux sur le réseau d'eau potable

La canalisation en fonte qui transporte l'eau potable depuis la station de traitement située au pèse-lait jusqu'au réservoir de Dalivoy est enterrée dans des terrains à fortes pentes et instables, ce qui provoque parfois des ruptures difficiles à détecter car l'eau s'infiltré dans les sols.

La commune a donc décidé de faire poser à mi-pente (vers le grangeon du chemin des vignes) une vanne avec un manomètre afin de faciliter la recherche éventuelle de fuites. Nous en avons profité pour remplacer une ventouse défectueuse qui permet d'évacuer l'air pouvant entrer dans la canalisation et perturber la circulation de l'eau.

Ces travaux ont été faits en juillet 2015 pour un coût de 5635,40€ HT.

L'entretien des voiries



Pierre et Damien au travail

Celles et ceux qui vont se promener, ramasser des mûres ou des champignons, tenter de voir les chevaux tarpan, de débusquer le chevreuil ou le sanglier, d'observer telle orchidée et autres fleurs rares, auront remarqué que la plupart de nos routes, chemins et sentiers communaux ne sont pas envahis par les ronces et les branches et que l'herbe y est régulièrement fauchée.

Du cœur à l'ouvrage !

Damien et Pierre s'activent tout au long de l'année à entretenir les 4567 mètres de voies goudronnées et les 5569 mètres de chemins ruraux recensés officiellement sur la commune. La longueur des sentiers n'est pas incluse dans ce décompte. A cela il faut ajouter l'entretien de la station de captage de La Louvatière, des abords de la station de roseaux de Pré Lion, du pèse-lait, du cimetière et de la fontaine de Côte savin.

Et ne croyez pas que leur travail soit toujours aisé et puisse être facilement mécanisé. Nombre d'endroits sont difficiles d'accès pour les engins motorisés. Il leur faut donc utiliser la débroussailleuse et il leur arrive fréquemment de devoir faire ronfler la tronçonneuse pour couper de grosses branches encombrant un sentier.

De plus, nous ne pouvons qu'admirer la constance des soins portés sans relâche aux plantations qui ont fleuri la commune. Il en a fallu des arrosoirs pour qu'elles survivent à cet été de canicule !

Nous nous devons donc de les remercier et de les encourager dans cet effort permanent mais trop souvent méconnu qu'ils réalisent pour que nous puissions plus pleinement profiter de nos espaces naturels enviés par bien des visiteurs d'un jour.

Le Théâtre de l'entrée est une association de l'Abergement de Varey où elle a son siège depuis août 2011. C'est là qu'elle exerce l'essentiel de son activité. Il lui arrive de se produire aussi à Ambérieu, Douvres, Tenay ou Jujurieux.

Tous les membres du Théâtre de l'Entrée n'habitent pas l'Abergement mais tous s'y sentent chez eux. Ils viennent d'ailleurs des communes voisines.

La Municipalité de l'Abergement de Varey met à sa disposition la Salle du Conseil et une fois par an la Salle des Fêtes.

Le Théâtre de l'Entrée organise des soirées ou des après-midi pendant lesquels il propose aux habitants du village, et à tous ceux qui veulent les rejoindre, des contes, des concerts, des lectures, et même du théâtre.



Les événements les plus marquants de ces dernières années ont été :

La « der des der » spectacle sur la première guerre mondiale composé de lectures de documents authentiques ou littéraires et d'une pièce de théâtre « Ruzzante revient de guerre ».



Les veillées à l'ancienne avec des contes, de la soupe, des noix à casser, des chaussettes à ravauder...

Les **contes** à faire frémir pour Halloween La première de **la pièce « Sur le quai »** par la Compagnie du Chat Perché.

« **Amour et chocolat** », soirée gourmande, en chansons avec C. Jacquard

Les **contes et chansons des métiers** lors de la journée du patrimoine

Les **contes de Noël** pour grands et petits au pied du grand sapin

Les **contes africains** de Bintou Sombie venue du Burkina Faso.

Il y a eu encore bien d'autres soirées...

Chaque spectacle est accompagné d'une collation : goûter, apéritif ou grignotage d'après spectacle et d'un verre ou deux de Cerdon puisque nous sommes dans le Bugey.



La participation aux frais se fait « au chapeau » à la Salle du Conseil ou avec une billetterie pour les spectacles invités à la Salle des Fêtes.

Le fait marquant de cette année sera notre collaboration avec les autres associations du village, le Café Margouillat et le Comité des Fêtes en particulier pour des rendez-vous traditionnels comme Halloween ou Carnaval par exemple



Pendant l'été, comme vous, le TDE a repris des forces. Nous vous avons préparé un bel automne et un chaud début d'hiver.



Soirée dédicace du dernier livre de Michelle Delorme.

Le 6 septembre, nous avons oublié les tracas de la rentrée avec le concert exceptionnel de Claire Duchateau, harpiste, qui nous a fait découvrir cet instrument magnifique et un répertoire enthousiasmant (Bach, Tchaïkovski ...) Un son inédit dans notre village !

Le 20 septembre, journée du Patrimoine : pour le Marché des Talents, chacun a pu partager son savoir faire, vendre ses productions, faire entendre sa voix.... Une journée pleine de musique, de chansons, de contes, de peinture, sculpture, créations textiles et de toutes sortes de bricol'arts.

Le 17 octobre ce sera le retour de la Veillée. Veillée d'automne avec jeux, contes chansons comme d'habitude et le thème sera.....mystère !!!

Le 15 novembre un grand éclat de rire va parcourir le village. Les Funky Sardines, deux jeunes chanteuses lyonnaises déjantées mais talentueuses nous proposeront un « Concert aquatique ». Des belles voix qui ne se prennent pas au sérieux !

En décembre, pour attendre Noël nous travaillons à vous offrir un spectacle familial inédit, voire insolite.

En février l'Abergement de Varey verra la création d'une pièce de théâtre « La solitude sent la soupe de légumes ». Une pièce pleine de chansons, de danse, de rires et d'émotions d'après le livre de M. Delorme.

Et après ? ...

Le Théâtre de l'Entrée espère continuer encore longtemps à partager ces moments festifs, conviviaux et amicaux avec les habitants du village et leurs amis.

Une nouvelle année scolaire pour la jeunesse abergementaise



Eloïse, très fière de recevoir un dictionnaire

Le dictionnaire est l'un des outils indispensables pour maîtriser la langue. D'ailleurs, les instructions officielles préconisent son utilisation dès les classes élémentaires !

C'est pourquoi, chaque année, les enfants qui entrent au CP ou en 6ème reçoivent ce précieux ouvrage de la part de la mairie lors d'une petite cérémonie à Saint Jean le Vieux et à l'Abergement.

C'est donc Jeudi 2 juillet, à la salle des fêtes de Saint Jean le Vieux, que Max Orset et Alain Batailly (maire de Saint Jean le Vieux) ont remis des dictionnaires afin d'encourager chacun dans sa scolarité.

Cette année Eloïse entre au CP tandis que Mohéli, Boris, Julien et Titouan arrivent au collège.

Samedi 29 août, en l'honneur de ces jeunes, une petite réception à l'Abergement a permis de les réunir et d'offrir leur dictionnaire à ceux qui n'étaient pas présents fin juin à la mairie de St Jean.



La remise des dictionnaires en août dans la salle du Conseil à l'Abergement



A l'Abergement, pour cette année scolaire 2015/2016, 12 enfants sont en maternelle, 14 en primaire, 17 au collège, 3 entrent en seconde.

Pour la maternelle et le primaire, les établissements de référence sont à Saint Jean le Vieux, pour le collège il s'agit de Poncin et pour les lycées nos jeunes sont dirigés sur Ambérieu. Pour des raisons de convenances personnelles, certains s'orientent aussi sur le groupe scolaire ou l'école Saint Joseph de Jujurieux.

Pour la commune, les frais de scolarité de chaque enfant en maternelle et primaire s'élèvent à 480,63€, ce qui représente donc un budget de 11054,49€.

Au total, la commune compte 63 jeunes de moins de 18 ans. 13 ont moins de 3 ans et parmi eux : Kenza, Louise, Céleste et Adèl qui sont nés cette année.

Ces nouveau-nés et leurs parents étaient conviés à cette réception et ont reçu du CCAS un chèque cadeau.



Les plus jeunes bambins abergementais

Souhaitons la bienvenue à ces « petits » et une bonne année scolaire à tous ceux qui ont pris de chemin de l'école, du lycée ou qui effectuent des études supérieures.

Le curage de l'étang du moulin



L'étang du moulin s'assèche durant l'été

De mémoire d'Abergementais, on a rarement vu l'étang entièrement vidé de son eau !

Lorsque le moulin était en activité, avec les vidanges et le nettoyage régulier, l'étang ne pouvait pas s'envaser ainsi. Le curage de cette retenue d'eau fut donc, cet été, un événement qui intéressa les abergementais, nombreux à venir voir l'avancée des travaux.

La surprise en juillet fut de taille : il y avait peu d'eau et beaucoup de vase ... On attendait avec impatience de connaître la profondeur réelle de l'étang !

Le 25 août, les pelleteuses et les camions se mirent en action et permirent en quelques jours de réaliser l'évacuation de tout ce limon puis de rapporter de l'argile et des pierres pour renforcer les berges. Sous un soleil de plomb, travailleurs infatigables, Bertrand, Guillaume et Philippe, ont remonté un muret afin de consolider la digue puis ont nettoyé la vanne de vidange de l'étang.

Maintenant, l'étang est prêt et en octobre, il sera remis en eau. Avec ses 2m de hauteur de berges, au plus profond, il pourra accueillir environ 1000m³ d'eau. Bientôt la végétation reprendra ses droits et rendra à ces lieux leur douceur paisible.



Le curage de l'étang fin août

Des vaches à la Croix Sainte Marie



Les onze vaches « highland cattle » de Mr Coche

En août, ont été installées à la Croix Sainte Marie, onze « highland cattle ».

Cette race, très ancienne, est originaire du nord de l'Ecosse, région au climat rude: les Highlands ou « hautes terres ». C'est pourquoi ces bovins peuvent s'adapter facilement aux conditions difficiles des hivers rigoureux, comme des étés plus chauds. Ces bêtes stockent du gras sous leur peau afin de lutter contre le froid.

Ces petites vaches rustiques nécessitent peu de soins et servent d'« outil écologique » en débroussaillant les pâturages pauvres de leurs petits végétaux arbustifs.

Leur viande persillée, riche en protéine et à faible taux de cholestérol est de plus en plus recherchée et appréciée par des consommateurs soucieux de leur santé.

Ces vaches, de petit gabarit mais au long pelage, possède une frange qui retombe jusqu'aux yeux.

Les robes rouge-brun, noires, grises ou crème et les cornes qui se dressent fièrement leur confèrent une allure de bêtes trapues, solides mais paisibles.



La conférence d'Arthen-bugerbivore



Les tarpans dans leur enclos de Côte Savin

Vendredi 11 septembre, à la salle de Bourbouillon, un public attentif a pu suivre la conférence donnée par Mr Marc Michelot, président de l'association ARTHEN-bugerbivore.

Après avoir évoqué les origines et les caractéristiques des tarpans, sauvés en Pologne au début du 20ème siècle et connus alors sous l'appellation de Konik Polski, Mr Michelot fit connaître les grandes réserves européennes dans lesquelles ces petits chevaux descendants d'une souche proche des chevaux sauvages primitifs européens, évoluent et retrouvent leur comportement ancestral.

Dans le Bugey, région où les hivers peuvent être rudes et l'enneigement prolongé, après les réserves de Cormaranche, Aranc et Hauteville, le « parc de Côte Savin » a accueilli six femelles tarpans sur des d'espaces naturels abandonnés, peu exploitables sur le plan agricole.

Ce projet permet d'approfondir les études menées sur le comportement du cheval replacé dans des conditions totalement naturelles, particulièrement le comportement alimentaire et son impact sur la végétation.

Il permet aussi de suivre l'impact environnemental de cette implantation sans traitement antiparasitaire toxique pour la petite faune et la flore: orchidées, papillons, pie grièche... qui disparaîtraient sans ce pâturage.

Un grand merci à l'association Arthen-bugerbivore qui milite pour la réintroduction de cet animal dans des milieux naturels !



Une cigale à l'Abergement !



Avez-vous entendu la cigale ?

Plusieurs habitants du village ont entendu le chant d'une cigale lors des grosses chaleurs du mois de juillet.

Elle fut entendue Chez les Lièvres et dans le bas du village mais est restée cachée à notre vue.

Le chant soigneusement enregistré fut cependant clairement identifié.

La côte méditerranéenne s'inviterait-elle à l'Abergement ?

A vos agendas !

N'oubliez pas de noter nos rendez-vous



**Le repas des Aînés
samedi 10 octobre**

et

**La fête de Noël
samedi 19 décembre**

auront lieu
dans la salle communale
en Bourbouillon.

L'actualité des associations

Le repas des anciens de l'école.



Les anciens élèves de L'Abergement

Pour la 5^e rencontre depuis 2008, l'Association des anciens élèves de l'Abergement a réuni, autour d'un repas au restaurant «La Bonne Table» à Jujurieux, 29 convives dont 16 anciens élèves et un ancien instituteur M. Guittat Henri.

Parmi ces élèves se trouvait Mme Orset Denise qui rentra à l'école pour l'année scolaire 1931-1932 à 7 ans, la plus ancienne des bambins présents !

6 personnes représentaient les dernières années scolaires de notre école 1959-1961 : Max Orset, Martine Durand et Marie Louise Mollard, Jean Jacques Uroz, Alice Balland et Jocelyne Bocard dont certains ont connu la rentrée 1961 à l'école primaire de Saint Jean le Vieux.

Le repas fut l'occasion de se rappeler des souvenirs de l'école, anecdotes et bêtises en tout genre qui avaient pu être faites à l'époque.

Même si la température était fort élevée, le repas fut apprécié de tous. Vivement dans deux ans que l'on se retrouve !



Année scolaire 1938-1939 à l'Abergement

Le Comité des Fêtes reprend du service



Le premier rendez-vous des « vendredis »

Le vendredi 4 juillet au soir, une assemblée générale de relance du comité des Fêtes, en sommeil depuis plus d'un an, a eu lieu. 16 personnes ont adhéré en confortant le nouveau bureau dans ses attributions :

Nadège Dubanchet est la présidente, Rachelle Collet la secrétaire et Laetitia Barbolat la trésorière.

Pour un redémarrage en douceur, il est proposé de relancer les vendredis et de faire des opérations bibliothèque.

Cet été ont donc eu lieu deux ouvertures de la bibliothèque : une le 18 juillet et l'autre le 22 août et deux vendredis : un le 31 juillet et l'autre le 28 août.

Nous pouvons d'ores et déjà annoncer le projet de l'association de faire un repas Gaulois inspiré des BD d'Astérix, les modalités de réalisation restant à définir. La date est cependant fixée au 18 juin 2016.



La bibliothèque a ouvert ses portes le 18 juillet

Les galettes du 15 août



Les galettes du Bugey cuites au feu de bois

Cette année encore, en ce 15 août un peu brumeux, l'Association de chasse de l'Abergement, a ensoleillé et embaumé notre village grâce aux traditionnelles galettes du Bugey cuites au feu de bois dans le four de Dalivoy.

Au pèse-lait de l'Abergement, comme à la turne de Dalivoy, on pouvait acheter les galettes salées ou sucrées : aux poireaux, oignons, fromage, pizza, sucre ou crème, le choix était large et les tartes toutes aussi alléchantes les unes que les autres !

70kg de farine, 150kg de pâte, 400 galettes ! quel labeur pour tous ces bénévoles au travail dès 4h. du matin !

Les habitants gourmands et heureux de retrouver chaque année leurs chères galettes bugistes, ont été nombreux au rendez-vous et très vite tout était déjà vendu.



Les galettes ont été cuites au four de Dalivoy

Un grand merci à tous les organisateurs et à tous les bénévoles pour leur dynamisme et leur dévouement. Ils permettent de rendre notre village plus vivant, plus animé et ainsi, facilitent les rencontres entre les habitants dans la bonne humeur !

Rénovation d'un circuit de randonnée



Les nouveaux panneaux

L'association Rando des 3 monts, avec le concours de subventions du Conseil Départemental et de la commune de Nivollet-Montgriffon, a engagé la rénovation du circuit de randonnée pédestre conduisant de la Ferme de la Montagne à Nivollet puis à Saint Jérôme.

Ce circuit figure, sous le nom « Circuit du maquis », sur le nouveau topoguide édité en 2014 qui est à la vente au prix de 2 € au bureau de tabac de Saint Jean le Vieux, d'Ambronay, auprès des membres du bureau ou en mairie de l'Abergement.



Il reste à l'association à parfaire le balisage peinture qui se veut être aux normes dictées par la charte départementale de randonnée pédestre (balisage jaune) et à surveiller l'état des circuits figurant sur le topo-guide.

Chacun est invité à contacter l'association pour signaler les problèmes de balisage ou les secteurs qui mériteraient un petit élagage.

rando.des.3.monts@nordnet.fr

Samedi 28 novembre

L'association propose une vente de boudins

Sous le préau de la mairie
et
Au « Pèse-lait

La fête d'été du margouillat



« Guinguette des îles » au Margouillat

Le 29 Août, le soleil avait rendez-vous au Margouillat pour une spéciale « guinguette des îles ». Un petit air de vacances prolongées donc, pour la cinquantaine de participants à cette journée. Au menu : accras, rougail saucisses, détente et bonne humeur.

Un concert de harpe d'exception



La harpiste Claire Duchâteau

Ce fut un moment rare!

Dimanche 6 septembre, un concert de la harpiste Claire Duchâteau nous a permis de découvrir cet instrument et cette musicienne au delà des clichés que nous avions tous.

Rien d'éthéré dans le jeu, ni dans le répertoire. Une concertiste moderne, pleine d'humour, qui se veut proche du public.

Elle a vanté la qualité d'écoute dans cette petite salle de ce petit village; tout le monde a été séduit et réclame son retour chez nous le plus vite possible.

Voilà pourquoi nous avons créé le Théâtre de l'Entrée, pour provoquer de telles découvertes et de si belles rencontres.

Merci Claire et à bientôt!

L'inauguration de « la cabane à Robert »



Mrs Orset et Ajoux découvrent la plaque

L'idée de la construction d'un local pour la chasse débute en mai 2013 alors que Robert Ajoux offre un terrain sur le hameau de Dalivoy – don entériné par un acte notarié.

Puis c'est le lancement du projet, avec dans un premier temps, les autorisations à obtenir pour modifier le hangar existant.

Au sortir de l'hiver 2014, alors que les travaux d'assainissement sur Dalivoy commencent, des chasseurs, très motivés, démontent l'estanco afin de permettre aux entreprises de stocker matériaux et remblais.

En mai 2014, les fondations sont réalisées et un mois plus tard, la dalle est coulée. Début juillet, des équipes de bénévoles se succèdent pour monter les moellons, puis la toiture. La forte cadence de travail permet de rendre utilisable cette construction pour la saison de chasse 2014.

Au printemps 2015, le chantier reprend de plus belle avec des travaux d'isolation, d'électricité, de plomberie, d'aménagement d'une salle de découpe, de peinture, de carrelage.

C'est ce samedi 12 septembre que le Président Gérard Collet inaugure ce local, en présence de Max Orset, Maire, des membres du Conseil municipal, des habitants du hameau, des représentants des sociétés voisines. Il adresse ses « *chaleureux remerciements à tous ces bénévoles et à toutes les personnes qui de près ou de loin ont contribué à la réussite de ce monumental projet.* »

Max Orset et Robert Ajoux ont alors découvert la plaque pour laisser apparaître le nom dorénavant donné à cet édifice : **la cabane à Robert**. S'ensuit alors le traditionnel verre de l'amitié.



Le camp (en contrebas) à la Corrière



Four à charbon
dans le sommet du bois de la Tapierre



Le « Groupe Lacayo » du nom de l'un des leurs

En 1940, l'Abergement de Varey devint un point d'accueil pour des réfugiés espagnols fuyant la dictature de Franco.

Le camp se trouvait au-dessus du quartier actuel de « Chez Gavet » et comportait six baraquements. On dénombrait environ 200 prisonniers espagnols. Pour les surveiller, il y avait des gardiens qui étaient des prisonniers français.

Les prisonniers espagnols devaient s'occuper des coupes de bois et faire du charbon de bois pour le compte des Eaux et Forêts au sommet du bois de la Tapierre, notamment là où se trouve encore aujourd'hui un grand nombre de fours.

Ils étaient vêtus de simples ponchos et avaient la même soupe que les animaux pour repas. Etant très mal nourris, ils étaient tous malades et leurs excréments remplissaient le chemin de Dévissiat.

Pendant deux ans, leurs gardiens refusèrent qu'ils apprennent le français alors que l'un des prisonniers était lui-même professeur de français.

Pour survivre, certains iront faire une deuxième journée de travail chez des paysans après leurs coupes de bois et en échange ils recevaient de la nourriture. En rentrant au camp, il fallait surtout ne pas se faire prendre car sinon le gardien confisquait tout.

Vivant quasiment en permanence dans les bois, ils ont pu rencontrer des maquisards comme Marius ROCHE par lequel ils ont appris qu'il y avait « quelque chose d'organisé » près de la Cascade de la Fougue (Cerdon).

Ce camp servira après la guerre pour loger des prisonniers allemands puis sera détruit par un incendie

Parmi ces prisonniers espagnols, l'un d'eux, **Jacky UROZ** se fixa à l'Abergement où il épousa, en 1949, une fille du pays.



Joaquim UROZ dit « Jacky » est né le 19 Septembre 1914 quelque part en Andalousie près d'Almeria. Second d'une fratrie de douze enfants, il grandit dans une famille de cultivateurs où la rigueur et la misère se côtoyaient.

En 1936, l'unité familiale éclate : à 22 ans, républicain espagnol, il dut lutter contre un de ses frères lors des barricades à Madrid. Durant son exode en direction de la France, il rencontre un ami qui lui apprend que ses parents ont été fusillés. Il ne retournera plus jamais dans son pays.

Après avoir traversé les Pyrénées, en 1939, à 25 ans, il se retrouva interné dans plusieurs camps dans le Sud de la France où on lui confisqua ses papiers d'identité. Après de nombreuses épreuves, il voulut s'enfuir en direction du Mexique (Eldorado des Espagnols à cette époque) mais fut repris et se retrouva en Novembre 1940 à travailler dans les bois pour les Eaux et Forêts de l'Ain à l'Abergement-de-Varey.

Jacky apprendra le français en lisant les journaux.

Un soir, les prisonniers espagnols apprirent qu'ils devraient partir le lendemain édifier le Mur de l'Atlantique pour les Allemands. Cela va décider un groupe de quatre hommes, dont Jacky, à s'enfuir pour rejoindre la Résistance qui s'organisait dans l'Ain. Ils seront au rendez-vous prévu à Corlier puis avec le Camp Verduraz où on les incorporera d'office afin d'encadrer les jeunes recrues. Le groupe des Espagnols mit un point d'honneur à former un groupe solidaire, « le groupe Lacayo » : il n'y avait pas de chef entre eux.

Au sein de chaque groupe, chacun avait sa spécialité ; Jacky c'était le bazooka et le dynamitage, notamment de la voie de chemin de fer autour de St-Rambert-en-Bugey.

Jacky participa à bon nombre d'événements comme le Coup de Main du Creusot ou le Défilé du 11 Novembre 1943 à Oyonnax.

Lors de l'assaut de la Ferme de la Montagne du 8 Février 1944, le groupe Verduraz était sous les sapins de Brénod et a dû tout abandonner derrière lui. Le groupe ira se cacher à Boyeux-St-Jérôme (la Maison Chiffly).

La dernière embuscade à laquelle Jacky participa s'est déroulée en Dombes.

En Septembre 1944, Jacky préféra être démobilisé (et dut tout redonner, y compris les vêtements !) et demanda tout de suite sa naturalisation.

Il revint très vite à l'Abergement où il commença une vie de paysan puis entra à la Poste comme facteur. Certains n'hésiteront pas à se plaindre de « ces étrangers qui viennent retirer le pain de la bouche des français » et iront à la Direction des Postes pour le faire renvoyer ! Grâce à l'intervention du Colonel Romans-Petit, il gardera sa place.

Quelques années plus tard, quand il prendra sa retraite, il devra encore se battre pour faire valider ses années de guerre de prisonnier espagnol car si, pour ceux qui avaient accepté d'aller travailler pour les Allemands construire le Mur de l'Atlantique, ces années comptaient pour leur retraite, pour ceux qui avaient été résistants, ces années ne comptaient pas !

Le Colonel Romans-Petit disait de lui « Je garde le souvenir d'un Compagnon courageux et fidèle ».

Jacky s'éteindra le 3 Mars 1992 par une nuit de brouillard, enfin sereinement, à 77 ans.



La plage de l'île d'Itsamia et les nombreuses traces des tortues !

« Mon village a une particularité assez exceptionnelle, c'est un sanctuaire pour les tortues marines. En effet tout au long de l'année, des centaines de femelles montent en haut des plages d'Itsamia pour pondre une centaine d'œufs chacune. Les tortues marines sont une espèce protégée mais il est nécessaire de lutter contre le braconnage car elles sont prisées pour leur viande. Pour lutter contre ce braconnage, en 1991, nous avons créé l'ADSEI : « l'Association pour le Développement Socio Economique d'Itsamia ». En effet, nous avons compris qu'il était nécessaire de protéger les tortues car bien qu'isolées et perdues au bout du monde, ces tortues attirent dans notre village quelques touristes venus d'un peu partout.



Nous avons pu, grâce à différents financements (PNUD, Alliance française, FSE), construire des bungalows communautaires pour loger les touristes. Ce sont des bâtiments simples avec des toits en mtsévés (feuilles de coco tressées) avec un grand faré en guise de salle de restauration. Les repas sont préparés et servis par les habitants du village.

Chacun participe en fonction de ses capacités et de ses envies : qui fait la cuisine, qui fait le ménage, qui s'occupe de l'accueil, qui part à la pêche...

Comme nous n'avons pas d'électricité en permanence (seulement de 19h à 22h), et donc pas de frigo, nous ne proposons que de la nourriture fraîche, essentiellement à base de poisson.

Nous avions auparavant des bungalows entièrement en terre et en végétal sur la plage principale. Ils se sont dégradés au fil du temps. Plutôt que de les démolir, nous les avons mis à disposition de la gendarmerie nationale, ce qui permet d'avoir en permanence 3 officiers qui surveillent les plages pour éviter le braconnage.

En fait, comme nous sommes un peu livrés à nous-mêmes, nous avons vite compris que pour nous en sortir, il faudrait nous débrouiller seuls mais ensemble ! C'est pourquoi l'ADSEI a également créé une mutuelle villageoise. Chaque foyer paye à hauteur de 2500 francs comoriens (environ 50€) et l'association verse les sommes dues en cas d'hospitalisation. Mieux que votre sécu, non ??

Nous avons aussi lancé un programme d'installation de panneaux solaires pour chaque foyer du village afin de pallier les lacunes de la centrale électrique de Fomboni, la capitale de Mohéli. Grâce à l'association, nous avons pu lever des fonds auprès de différents organismes.

Bonjour, je m'appelle Mohéli, j'ai 10 ans et j'habite à l'Abergement de Varey depuis 3 ans.

Cet été, j'ai passé mes vacances chez moi, c'est-à-dire sur l'île de Mohéli ! (Mes parents m'ont appelée ainsi car Mohéli est d'après eux, la plus belle et la plus sauvage des quatre îles des Comores situées dans l'océan indien.)

Là-bas, j'ai logé dans des bungalows sur la plage, mangé du poisson, du riz, du manioc, des bananes, du riz...(je l'ai déjà dit ?... c'est normal, j'en ai beaucoup mangé !)

A Itsamia, un petit village de la côte Est de l'île, j'ai rencontré Kader Attoumane. Il ne se déplace qu'en moto, c'est plus pratique vu l'état des routes et le manque d'essence. Voilà ce qu'il nous a raconté :

Kader Attoumane devant les bureaux de l'ADSEI



Nous avons également construit un dispensaire au sein de notre village. L'ONU a réussi à faire venir une infirmière d'Australie ! Comme elle ne parle qu'Anglais et que nous sommes francophones, l'ADSEI a réussi à faire venir une prof d'Anglais pour apprendre aux villageois la langue de Shakespeare !

Bref vous l'avez compris, l'ADSEI est plus qu'une simple association, c'est un peu une philosophie de vie communautaire et d'entraide qui permet à notre village d'évoluer vers de meilleures conditions. »

Voilà, j'espère que cette petite visite vous a plu. Pour ma part, j'ai adoré être sur place, voir les tortues monter la nuit sur la plage (c'est énorme !) et rencontrer des mohéliens trop sympa (même s'ils ont des coqs de garde assez impressionnants devant leur épicerie!!!). J'espère que ça vous a donné l'envie à vous, Abergementais, de découvrir cette petite île dont je porte le nom....

PS : D'après ma sœur, j'aurais mieux fait de m'appeler New-York !!!

(Gaël et Mohéli)

A la sainte Catherine tout arbre prend racine...



Pourquoi ce dicton ?

Ce que nos ancêtres entendaient par « Tout bois prend racine » c'est que le bouturage a plus de chances de réussir fin novembre car les conditions climatiques à ce moment là sont favorables aux plantations.

De là à planter tout et n'importe quoi dès que le calendrier affiche la date du 25 novembre... !

Le bon moment :

Si la fin novembre est favorable à la mise en place des arbres et arbustes [à racines nues](#), c'est également le cas des autres semaines de l'hiver, avant le départ printanier.

Cela laissera à vos nouvelles plantations le temps de s'enraciner convenablement avant l'été et elles résisteront d'autant mieux à la sécheresse.

Les arbustes vendus en containers peuvent être plantés quasiment toute l'année, hors période de gel ou de canicule et moyennant un arrosage approprié !

Planter un arbre :

La qualité du sol est une notion fondamentale pour le choix de la période de plantation.

En sol léger vous pouvez suivre les conseils ci-dessus, mais en sol humide, détrempé et argileux, il faudra drainer le sol en profondeur et faire un ajout de sable.

Il vous faudra aussi attendre début mars pour planter, car des gelées constantes sur des racines nouvellement installées risqueraient de compromettre la reprise !

Un sol humide et mal drainé accentue l'effet du gel et favorise l'apparition de pathologies.

Dans la mesure du possible, ouvrez les trous de plantation des gros sujets 2 à 3 semaines à l'avance : cela favorise la reprise.

Petit arbre grandira...

Alors, pour ne pas avoir de conflits avec les voisins, un rappel des réglementations :

Les plantations en limite de propriété sont soumises à certaines réglementations

(art. 621 du code civil) :

- les arbres dépassant 2 m de hauteur doivent être plantés au moins à 2 m de la limite de propriété

- ceux qui ne dépassent pas 2 m doivent être à 50 cm au moins de la limite.

La distance entre l'arbre et le terrain voisin est déterminée en partant de l'axe médian et non de l'écorce extérieure. La hauteur se mesure du pied au sommet sans tenir compte du dénivelé entre les deux terrains.

Chaque propriétaire doit tailler ses branches d'arbres si elles avancent chez le voisin (art. 673 du code civil). Par contre vous n'avez pas le droit de couper vous-même les branches de l'arbre voisin qui surplombent votre terrain !

Les arbres plantés le long des routes doivent être entretenus.

(art. L 2212-2 du code général des collectivités territoriales)

L'administration (le maire par exemple) peut commander aux riverains des voies publiques d'élaguer les arbres qui constituent une menace pour la sûreté et la commodité du passage et ce même si les distances de plantations prévues par le code civil sont respectées.

Les plantations ne doivent pas causer un trouble excessif de voisinage

(art. 544 du code civil.)

La perte de luminosité, les feuilles mortes sont des nuisances parfois dédommagées : si un arbre peut causer un trouble anormal de voisinage (perte d'ensoleillement, accumulations de feuilles mortes sur le sol, gouttières sur la toiture), il faut que celui qui s'en plaint rapporte la preuve du caractère exagéré de ce trouble (les juges appréciant au cas par cas)



Dans notre commune rurale :

Le brûlage des déchets végétaux est **interdit du 15 juin au 15 septembre.**

Il est autorisé le reste de l'année.

Cette autorisation s'applique sous réserve de respecter les conditions suivantes :

Les déchets de bois à éliminer devront être suffisamment **secs** pour brûler facilement en produisant un minimum de fumée et l'extinction totale du feu devra avoir lieu avant 20 heures.

Le brûlage doit être effectué à une distance minimale de 25 mètres des voies de circulation et des constructions

Le brûlage des déchets végétaux à forte teneur en eau, essentiellement la verdure (pelouse, fleurs...), est interdit.



Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de **8 h 30 à 12 h** et de **14 h 30 à 19 h 30**
- Les samedis de **9 h à 12 h** et de **15 h à 19 h**
- Les dimanches et jours fériés de **10 h à 12 h**

Arrêté du 05 juin 2002.

Moins produire et mieux trier ses déchets !

Bien trier ses déchets, c'est optimiser leurs valorisations et être informé permet de mieux agir :

Trier ses déchets prépare leur réemploi et leur valorisation organique ou énergétique grâce à de nouvelles filières.

Nos déchets bien triés sont de plus en plus souvent considérés comme autant de ressources potentielles.

Chercher à **réduire** les déchets ménagers permet pour la collectivité de réaliser une économie en matière de gestion du traitement des déchets et pour le particulier de voir diminuer la taxe dite « incitative » car dépendante du nombre de ramassages de notre bac par an.



Les ordures ménagères résiduelles

Collectées tous les jeudi matin (bac gris individuel) au porte à porte.

En 2013, la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain (CCPA) a fait traiter **12 111 tonnes** de déchets.

La CCPA a transféré sa compétence (traitement des déchets) au syndicat mixte **ORGANOM** dont le siège est à Viriat sur le site de la Tienne.

Pour 2014, ORGANOM a fixé le coût de traitement de la tonne à 105€ HT auquel s'ajoute une cotisation à hauteur de 4 € par habitant.

ORGANOM est un syndicat qui regroupe 17 intercommunalités, soit 196 communes et 319 354 habitants (décembre 2013).

En attendant l'ouverture de l'usine **OVADE**, ORGANOM a traité les ordures ménagères de la CCPA en partie par enfouissement dans des casiers sur le site de la Tienne et en partie par incinération au SITOM Nord-Isère à Bourgoin-Jallieu.



Les déchetteries

Apport volontaire:



Des encombrants, des déchets verts, des cartons, de la ferraille, des gravats, des pneus, des équipements électriques, électroniques, ménagers. De l'huile de vidange, de friteuse.

Des piles et batteries.

Des ampoules et néons.

Des pots et aérosols de peinture, vernis, solvants...

Du fibro-ciment (amiante) : se renseigner avant auprès de la déchèterie.

Des aiguilles, seringues, radiographies....



Le compostage

Le compost est le recyclage naturel des matières organiques, qui en se décomposant forme de l'humus ; cela fera un excellent apport pour améliorer et enrichir la terre de votre jardin !

Dans le composteur, se jettent: des branchages, la tonte du gazon, les feuilles mortes, les coquilles d'oeufs, les épluchures de fruits et légumes, le marc de café

(Nous ferons une page spéciale compostage dans le numéro du printemps.)

Le verre

Des colonnes sont réparties sur l'ensemble du territoire de notre communauté de commune ce qui a permis de recycler **2047 tonnes** de bouteilles et de pots en verre par la société BSN 07 Lavilledieu.

3 colonnes à verres sont installées sur notre commune



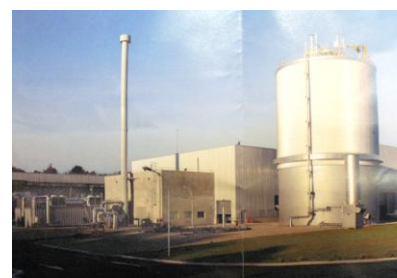
(attention, sont refusés: les assiettes, les verres pour boire, les vitres)

Le recyclage

Collectés toutes les deux semaines au porte à porte dans le **sac jaune** :

- Les emballages en carton, les journaux-magazines et papiers (traités par Leydier et Revipac.)
- Les emballages métalliques (traités par Regal Affimet.)
- Les bouteilles et flacons en plastique (traités par Valorplast.)

Ce qui représente **2500 tonnes** qui ont été recyclées sur la CCPA.



L'usine **OVADE** vient d'être terminée. Dans le prochain journal (janvier 2016) nous vous donnerons toutes les informations sur son fonctionnement et ses objectifs.

Horaires d'ouverture de la mairie :

Téléphone : 04 74 36 89 79

Lundi et Vendredi 14h à 17h

Mercredi 9h à 12h

Samedi 9h à 11h



Des conteneurs pour la collecte du verre sont mis à la disposition pour le recyclage.

Pour des raisons d'hygiène et de sécurité, il est demandé la plus grande attention afin de ne pas retrouver de verre cassé aux abords de ces lieux.

Les emballages vides ne doivent pas rester sur place mais être évacués (tri sélectif ou déchèterie)

Horaires déchetterie :

Du 1^{er} octobre au 31 mars

Du lundi au samedi 8h30- 12h00
13h30- 18h00

Le dimanche 8h30- 12h00

Fermeture les jours fériés.

Du 1^{er} avril au 30 septembre :

Du lundi au samedi 8h30- 12h00
13h30- 19h00

Le dimanche 8h30- 12h00

Calendrier des poubelles jaunes 2015

23 décembre	31 mars	7 juillet	13 octobre
6 janvier	14 avril	21 juillet	27 octobre
20 janvier	28 avril	4 août	10 novembre
3 février	12 mai	18 août	24 novembre
17 février	26 mai	1 ^{er} septembre	8 décembre
3 mars	9 juin	15 septembre	22 décembre
17 mars	23 juin	29 septembre	

Les élections Régionales auront lieu les 6 et 13 décembre 2015.

Etat civil



Le quartier de La Forêt accueille avec plaisir un nouveau petit résident:
Un petit **Adel** né le 8 juillet chez Mmes Gwenaëlle et Morgane Chaze.

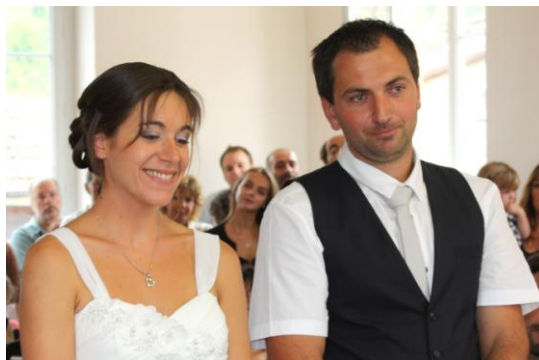
et

Au Village, la famille Perrin est heureuse de vous annoncer la naissance
d'**Elise**, née le 12 juillet au foyer de Margot et de Guillaume.



Le samedi 8 août
Mr Le Maire et Mr Alexandre Bidal ont eu le plaisir de célébrer le mariage de

Melle **Marie ARCAN** et de Mr **Rémy BRICAUD**.



Tous nos vœux de bonheur aux jeunes mariés.